



VILLEPREUX est une ville en pleine expansion :  
12 500 hbts en 2020, 14 000 hbts à l'horizon 2025.  
Membre de la Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines,  
idéalement située dans la Plaine de Versailles, à 20 kilomètres de Paris,  
Villepreux possède un cadre de vie exceptionnel.

## LA VILLE DE VILLEPREUX RECRUTE

### DES INTERVENANT(E)S POUR SES ETUDES SURVEILLEES

Du 19 septembre 2022 au 30 juin 2023

Les études surveillées sont organisées à l'initiative et sous la responsabilité de la Ville de Villepreux, en liaison avec les directeurs et les enseignants des écoles élémentaires, ainsi que les directeurs d'ALSH.

C'est un temps au cours duquel les enfants peuvent faire leurs devoirs au calme, en bénéficiant de la présence d'un personnel habilité. Elles sont encadrées en priorité par des enseignants ou éventuellement par des intervenants d'un niveau au moins égal au baccalauréat, qui sont rémunérés par la Ville.

Le temps d'études surveillées se déroule de 16H30 à 18h en liaison avec le directeur d'école.

#### **Missions principales :**

**Les intervenants ont pour objectifs d'aider les enfants à s'organiser et, dans un climat propice au travail, de leur permettre d'apprendre leurs leçons et faire leurs devoirs :**

- Créer les conditions d'un encadrement adapté pour la sécurité, l'hygiène et le bien être des élèves.
- Veiller au bon déroulement de l'activité et faire preuve de bienveillance.
- Faire respecter les règles de l'école, le matériel mis à disposition et les locaux
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de ses savoirs.

#### **Profil recherché :**

- Connaissance du système scolaire,
- Niveau au moins égal au Baccalauréat,
- Bonne qualité relationnelle,
- Expérience souhaitée dans l'encadrement d'enfants,
- Ponctualité indispensable.

#### **Caractéristiques du poste :**

Rémunération horaire (13,53€ brut)

Renseignements : Madame Emmanuelle SAMSON, DRH

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite et CV) à [recrutement@villepreux.fr](mailto:recrutement@villepreux.fr) ou à Monsieur le Maire, Place Mendès-France.